



*Pays d'Armagnac*

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

*Territoire en transition*



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

## 4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, 1 PAYS

### Édits

Chacun d'entre nous, maire ou conseiller municipal, s'engage dans la vie locale et dans l'action publique, avec la volonté d'améliorer le quotidien des habitants de nos communes.

Chacun d'entre nous est confronté aux nombreuses difficultés qui sont le lot commun des élus de proximité. Le fait marquant de ces dernières années est la dégradation des relations entre le maire et ses concitoyens. Alors qu'on parlait d'incivilités, les termes d'agressions verbales, voire physiques, apparaissent de plus en plus fréquemment.

Les chiffres de l'année 2023 confirment cette tendance. Au travers des crises sanitaire et énergétique, les maires ont servi d'exutoire à la violence. Les agressions à leur encontre devraient encore progresser de 15 % en France.

Comment réconcilier élus locaux et citoyens ? L'Association Nationale des Pays et PÉTR s'attèle à la tâche. Les 1er et 2 février 2024, se sont tenus à La Rochelle les états généraux des Pays et PÉTR sur le thème du bonheur local. Deux cents participants venus des quatre coins de la France ont planché sur la question : « la recherche du bonheur local peut-elle être une clé d'entrée des politiques publiques ? ».

Dans ce contexte morose, le thème du « bonheur local » n'a pas manqué de m'interpeller.

Si certains y liront une douce utopie, force est de constater que ces mots réinterrogent, avec positivité, notre façon de réfléchir le développement local, en réponse aux nouvelles anxiétés de notre époque. Et si un indice du bonheur venait compléter le PIB ?

A bien y réfléchir, cette réflexion n'est pas tant déconnectée des travaux que nous menons sur la transition écologique depuis quatre ans. La recherche d'une plus grande part d'autonomie (alimentaire, énergétique et hydrique) contribue directement aux bonnes conditions de vie des habitants et à leur sécurité.

Mais quid de leur bonheur ?

Michel GABAS, Président

### LA VIE DES INSTANCES DU PAYS EN 2023 :

- **7 Comités Syndicaux**  
13 février, 06 & 27 mars, 12 juin, 18 septembre, 25 octobre, 27 novembre, 05 décembre.
- **1 COMMISSION BOURG-CENTRES**  
18 septembre
- **1 COMMISSION URBANISME**  
05 décembre

### TEMPS FORT DE L'ANNÉE 2023 :



Ecofête junior, Château de Pesquidoux à Perchède, événement organisé par l'association PIMAO en étroite collaboration avec le Pays d'Armagnac, 4 mai 2023

## LES FAITS MARQUANTS 2023

### Politiques contractuelles



- 48 opérations ont été financées par l'Etat au titre de notre CRTE
- Approbation du nouveau Contrat Territorial Occitanie (CTO) du Pays d'Armagnac par le Conseil Régional
- Le Pays d'Armagnac a été retenu par le Conseil Régional pour porter un programme européen Leader.

### Tourisme



- Célébration du 350ème anniversaire de d'Artagnan
- Refonte des sites internet de l'Office de Tourisme d'Armagnac & d'Artagnan et *Le monde de d'Artagnan* ([www.armagnac-dartagnan.com](http://www.armagnac-dartagnan.com) ; [www.lemondededartagnan.org](http://www.lemondededartagnan.org))

### Climat & Environnement



- Démarche plan-climat : validation des plans d'action des Cahiers de la Transition
- Lancement des programmes *Energie renouvelable & citoyenne* et *Trame Verte*
- Etude pour la création d'un service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics
- Lancement du schéma organisationnel collaboratif de la restauration collective

### Urbanisme



- Adhésion de 9 communes au service ADS
- Lancement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'élaboration des PLUi.

### L'équipe



- Arrivée de Camille Mazzariol, responsable des affaires générales et de la communication

## Sommaire

POLITIQUES CONTRACTUELLES .....	5
TOURISME.....	6
CLIMAT & ENVIRONNEMENT .....	8
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL .....	10
URBANISME .....	12
LES FEMMES & LES HOMMES DU PETR .....	14

## Pays d'Armagnac



4 Communautés de communes

102 communes dont 7 Bourgs-Centres

44 483 habitants en 2022

25 Habitants/km<sup>2</sup>





## POLITIQUES CONTRACTUELLES

Europe : Programme LEADER  
Contrat de relance et  
de transition écologique  
Programme National Alimentaire  
Région : Contrat Territorial Occitanie



## TOURISME

Œnotourisme & Itinérance  
Mise en réseau des Offices  
de Tourisme  
Grand Site Occitanie  
«Armagnac, Abbaye et Cités»



## CLIMAT & ENVIRONNEMENT

Plans Climat intercommunaux  
Transition écologique  
et énergétique  
NATURA 2000  
Projet Alimentaire Territorial



## URBANISME

Service ADS  
Assistance à maîtrise  
d'ouvrage de documents  
d'urbanisme



## LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

### *2023 : L'alignement des planètes*

Le Pays d'Armagnac porte, depuis plus de 20 ans, des contrats et des conventions avec ses différents partenaires financiers que sont le Département, la Région, l'Etat et l'Europe. Si ces divers dispositifs ont toujours connu des temporalités différentes (dates de signature, durées, ...), l'année 2023 est marquée par une forme de convergence entre eux, assise notamment sur le Projet de Territoire du Pays d'Armagnac, élaboré en 2021.

#### **UN CONTRAT AVEC L'ETAT**

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) permet l'accès des porteurs de projets à des financements nouveaux ou peu mobilisés jusqu'à présent mais aussi à la bonification de certaines subventions. Le CRTE est un contrat dit « intégrateur » car il comprend des « sous-contrats » permettant la valorisation d'opérations s'inscrivant, par exemple, dans le cadre de Petites Villes de Demain ou, prochainement, Villages d'Avenir.

En 2023, 48 opérations ont été financées par l'Etat au titre de notre CRTE, représentant 14,2 M€ d'investissements et pour lesquelles l'Etat a octroyé 4,6 M€ d'aides provenant de la DETR, de la DSIL, du Fonds Vert, de l'ADEME, de l'Agence de l'eau.

#### **UN CONTRAT AVEC LA RÉGION OCCITANIE ET LE DÉPARTEMENT DU GERS**

Le 7 juillet, le Conseil Régional a approuvé le nouveau Contrat Territorial Occitanie (CTO) du Pays d'Armagnac. Assis sur le Pacte Vert régional, dont il est une traduction opérationnelle, le CTO est aujourd'hui la porte d'entrée pour la mobilisation de la plupart des aides régionales. Il s'agit aussi d'un contrat « intégrateur » qui comprend plusieurs volets tels que les contrats Bourg-Centre (pendant régional du dispositif PVD de l'Etat) ou le Contrat Grand Site « Armagnac : Abbaye et cités ».

Les projets présentés en 2022 et 2023 ont fait l'objet d'une programmation regroupée, comptant 62 opérations et représentant 18,4 M€ d'investissements sur lesquels le Département et la Région ont mobilisé conjointement 3,5 M€ d'aides.

#### **DES CONVENTIONS AVEC L'EUROPE**

Le 9 février, le Pays d'Armagnac a été retenu par le Conseil Régional pour porter un programme européen Leader. Ce programme a la particularité de voir les aides européennes octroyées par les acteurs locaux, élus et socio-professionnels. Il sera mis en œuvre début 2024 et soutiendra des projets résolument qualitatifs dans les domaines du cadre de vie, du tourisme et de l'alimentation.

Par ailleurs, le Pays est également porteur d'une « Approche Territoriale Intégrée FEDER » permettant d'accompagner la réalisation d'équipements structurants dans les domaines des services, des mobilités, du tourisme et de la culture.

Au regard des exigences croissantes des cofinanceurs, les porteurs de projets sont invités, le plus tôt possible, à s'informer des conditions de financement auprès de l'équipe du Pays.

## FOCUS

Afin de faciliter les échanges d'informations avec les cofinanceurs, le Pays a mis en place - à titre expérimental - une base de données partagée avec le Département, la Région et l'Etat, et recensant tous les projets accompagnés.

Cet outil permet d'assurer un suivi en temps réel de l'instruction des dossiers réalisée par nos partenaires et d'alerter les maîtres d'ouvrage quant aux éventuels compléments à apporter à leurs demandes de subventions.



## TOURISME

*2023, une année sous le signe du panache !*

En 2023, les acteurs du Pays de l'Armagnac et de d'Artagnan comme l'ensemble des acteurs gersois ont célébré le 350ème anniversaire de la mort du héros gascon, tombé devant les remparts de Maastricht.

Fondé sur deux piliers, le Pays d'Armagnac est aussi le Pays de d'Artagnan :

- Eauze, capitale antique, est la capitale de l'Armagnac
- Lupiac, classée Petite Cité de Caractère, est le village natal de d'Artagnan
- La valorisation de ces deux marqueurs identitaires représente un vecteur important d'attractivité touristique de la destination

**ARMAGNAC  
& D'ARTAGNAN**

OFFICE DE TOURISME

**2023 : une première année complète de fonctionnement de l'Office de tourisme Armagnac & d'Artagnan créé par le PETR**

Avec une augmentation de la fréquentation aux comptoirs des cinq bureaux de l'office de tourisme, du chiffre d'affaires des boutiques, des séjours et des services, de la hausse du produit de la taxe du séjour, l'OTAA a réalisé une bonne saison touristique.

Gérées directement par l'Office de tourisme, le nombre de draines du Vélorail de l'Armagnac louées a augmenté en 2023, ainsi que le nombre de nuitées vendues avec petit-déjeuner du gîte communal d'Eauze sur le chemin de Saint Jacques-de-Compostelle.

L'équipe a travaillé pendant un an à l'élaboration d'un site internet commun avec un design attractif, moderne et convivial pour l'internaute. Il privilégie la mise en avant de l'offre touristique de l'ensemble de la destination mais il est également conçu pour que le dynamisme de chaque ville soit apprécié, et que tous les habitants puissent trouver des informations utiles, notamment sur les manifestations : agenda, expériences locales et des pépites à découvrir ou à redécouvrir.



**A consommer sans modération à l'adresse suivante : [www.armagnac-dartagnan.com](http://www.armagnac-dartagnan.com)**

## LE MONDE DE D'ARTAGNAN REFAIT À NEUF

À l'occasion de l'anniversaire de la mort de d'Artagnan, le PETR du Pays d'Armagnac a décidé de reprendre la propriété et la gestion du site internet « le monde de d'Artagnan » créé il y a 10 ans.

Proposant une importante ressource documentaire, le design du site est désormais obsolète. Un important travail de refonte et de mise à jour a été réalisé afin d'offrir une expérience unique et renouvelée au visiteur.

A découvrir ici : <https://www.lemondededartagnan.org>



**Le Monde de d'Artagnan**

## FOCUS

### Célébrer le 350ème anniversaire de la mort de D'Artagnan !

L'association « Autour de d'Artagnan » créée en 2023 rassemble les collectivités gersoises, dont le PETR du Pays d'Armagnac, pour valoriser le héros gascon au service de l'attractivité du Gers. Elle a coordonné un riche programme d'animations tout au long de l'année à l'occasion de l'anniversaire de la mort du Mousquetaire. Expositions, conférences, visites, spectacles et banquets.

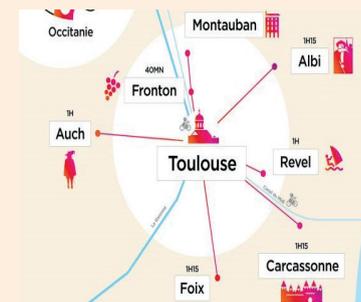


*La terre natale de l'Armagnac et de d'Artagnan*

## LE PAYS D'ARMAGNAC, PREMIER TERRITOIRE TOURISTIQUE DU GERS

- 3/4 DE L'OFFRE PATRIMONIALE
- 40 % DES CAPACITÉS D'HÉBERGEMENT AVEC BARBOTAN-LES-THERMES
- 35 % DES SÉJOURS GERSOIS
- 1 GRAND SITE OCCITANIE ET 3 PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE
- UNE IMAGE FORTE ET RECONNUE AUTOUR DE L'ARMAGNAC, DE D'ARTAGNAN ET DE LA GASCOGNE

Le PETR a signé un contrat de réciprocité avec la collectivité de Toulouse Métropole. Dans ce cadre, les offices de tourisme de l'Armagnac peuvent intégrer le Contrat de Destination Toulouse signé entre Atout France, le CRT Occitanie, les CDT et OT locaux. Des offres touristiques seront proposées aux clientèles européennes venant dans le Gers depuis l'aéroport de Toulouse et la gare d'Auch, et désireuses de découvrir les trésors de l'Armagnac ainsi que l'histoire de d'Artagnan.



### Perspectives 2024

- Signer un nouveau contrat Grand Site Occitanie sur l'ensemble du Pays d'Armagnac
- Ouvrir et inaugurer le GRP du Pays d'Armagnac
- Vendre, ensemble, les offres touristiques des 3 Offices de tourisme
- Célébrer les 10 ans du Vélorail de l'Armagnac géré par l'OTAA



## CLIMAT & ENVIRONNEMENT

*Transition écologique et énergétique : Passer à l'action !*



### ■ Les Cahiers de la transition en Pays d'Armagnac : Validation des plans d'action

Les Cahiers de la transition en Pays d'Armagnac constituent la démarche « plans climat » du PETR et de chacune de ses communes membres. Les plans d'actions ont été écrits par les conseillers communautaires qui ont participé à l'élaboration et ont été validés par délibération en 2023.

Un socle commun rassemble les actions et les orientations qui étaient attendues et partagées par toutes les communautés de communes. Ce socle commun structure le cadre de la mission « transition écologique et énergétique » du PETR.

### Les chantiers prioritaires en 2023

Face à cet immense chantier, le comité de pilotage a choisi les priorités pour 2023, dont faisaient partie la transition alimentaire et le tourisme durable. Et parallèlement, il a été décidé de se concentrer sur :

#### ENERGIE RENOUVELABLE & CITOYENNE



Le PETR cherche à faire émerger une initiative citoyenne de production et de consommation d'énergie renouvelable. En 2023, nous avons été accompagnés par l'association EC'LR pour coanimer un programme destiné à sensibiliser le grand public et identifier des personnes motrices.

Une formation à l'autoconsommation collective a été dispensée à toutes les personnes intéressées identifiées.

#### PROGRAMME TRAME VERTE



L'objectif est de proposer aux différents acteurs concernés un programme d'actions pour préserver et rétablir le réseau de haies.

Le PETR copilote ce projet porté par la Fédération des Chasseurs du Gers. Il s'agira d'établir un diagnostic fin de l'état des haies sur le territoire et de préconiser des solutions aux gestionnaires privés et publics.

Ce programme regroupe de nombreux acteurs départementaux de l'arbre et de l'environnement.

#### RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS



Les communes ont exprimé le besoin d'être plus accompagnées pour rénover leur patrimoine bâti.

Après une étude d'opportunité, le comité de pilotage a choisi de créer un service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics, via le Conseil en Energie partagé pensé et financé par l'Ademe.

L'ambition : un service complet et sur-mesure, adapté aux attentes de chaque commune et en partenariat étroit avec les autres services compétents sur le département.

#### LES CAHIERS DE LA TRANSITION EN PAYS D'ARMAGNAC les orientations stratégiques définies collectivement :

- Créer un cadre favorable à la transition et un système d'acteurs inclusif et coopératif
- Soutenir le développement d'une alimentation durable issue d'une agriculture locale, adaptée, sobre et moins émettrice de GES
- Soutenir la structuration de filières économiques locales pour renforcer la capacité de résilience
- Assurer une gestion de l'espace sobre et durable, qui préserve les ressources naturelles et favorable au dynamisme de la vie locale
- Contribuer à la création d'un système énergétique local, renouvelable, décarboné et sobre

## Animation et sensibilisation

### La mobilisation des élus et du grand public en 2023

- **Février** : Atelier Energie-mix à Eauze. Débat tout public animé par EC'LR sur la transition énergétique.
- **Avril** : Ciné-débat autour du film « Le compte à rebours », en partenariat avec le cinéma de Condom.
- **Mai** : Ecofête junior à Perchède portée par l'association PIMAO, en partenariat étroit avec le PETR, à l'attention des enfants de tous les centres de loisirs du territoire.
- **Mai à Octobre** : 4 Formations de prestataires touristiques aux enjeux Natura 2000
- **Septembre** : Journées nationales Tepos dans les Monts du Lyonnais Nous y étions !
- **Décembre** : Fin du programme triennal Mobilusacteurs, cofinancé par l'Ademe.

**L'effort de sensibilisation reste une priorité pour le PETR.  
Nous devons renouveler nos propositions d'animation !**



Atelier Energie Mix organisé par le PETR, février 2023

## Biodiversité & agriculture

### Lancement du Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

Mené en partenariat avec l'ADASEA, ce programme porte sur l'enjeu Biodiversité et vise à déployer les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur tout le territoire du Pays d'Armagnac. Cependant, nous restons contraints par les enveloppes octroyées par l'Etat. En 2023, 45 agriculteurs ont bénéficié d'un diagnostic et seront accompagnés financièrement pendant 5 ans pour améliorer leurs pratiques. Au total, des MAEC ont été contractualisées pour 473 000 € sur 5 ans, soit 600 hectares de prairies qui seront maintenant gérés de manière extensive.

Parallèlement, le PAEC porté par l'Institution Adour et la Chambre d'agriculture sur l'enjeu « Eau » augmente le nombre de dossiers et l'enveloppe allouée sur notre territoire.

### Les sites Natura 2000 du Pays d'Armagnac

Il existe 4 sites Natura 2000 sur le territoire du Pays d'Armagnac. Nous en gérons deux en collaboration étroite avec l'Adasea 32 et Landes Nature : le site des Etangs de l'Armagnac et le site du réseau hydrographique du Midou et du Ludon.

Le 17 novembre 2023, une journée a été consacrée à la réunion des comités de pilotage, à des visites de sites et à la rencontre des acteurs. On notera une participation active et soutenue !



+ d'infos : <https://gers.n2000.fr>

#### LE CHIFFRE :

En Pays d'Armagnac, 1 commune sur 2 est concernée par un périmètre NATURA 2000



Comité de pilotage du site des Etangs de l'Armagnac - visite de l'étang de la Hitère - Nov. 2023

### Tourisme vert, un programme de formation à la connaissance et à la mise en valeur de la biodiversité :

Entre 2021 et 2023, le PETR a organisé 3 sessions de formation sur chacun des 4 sites Natura 2000 à destination des agriculteurs assurant un accueil à la ferme, des prestataires touristiques, élus et grand public, soit 97 inscriptions. Objectif : faire connaître, respecter et diffuser !

### Perspectives 2024

- Lancement du service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics
- Commencement du programme Trame verte
- Bilan d'étape des plans-climat
- Renouvellement de l'effort d'animation



## CLIMAT & ENVIRONNEMENT

*2023 : Un projet alimentaire bien ancré et qui a trouvé son rythme de croisière*



Sujet capital qui impacte notre santé et notre environnement, modèle nos paysages et structure notre économie, l'alimentation est une des clés de la transition du Pays d'Armagnac et la première orientation du Contrat de Transition Ecologique, signé avec l'Etat en janvier 2020.

Lancé fin 2019, en pleine émergence de la pandémie de covid-19, le Plan Alimentaire Territorial (PAT) du Pays d'Armagnac a traversé les phases d'étude et diagnostic en 2020, d'émergence et d'élaboration de sa stratégie en 2021, pour poursuivre son développement avec une phase opérationnelle dynamisée par le Plan de relance de l'Etat, particulièrement active et productive en 2022 et 2023.

### ■ Un projet ambitieux, à la pointe des politiques alimentaires

#### UN TERRITOIRE LEADER DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE, AU COEUR D'UN RÉSEAU D'ACTEURS

- Projet Alimentaire Territorial reconnu et labellisé par le ministère de l'Agriculture en janvier 2021
- Lauréat de l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation (en tête de liste pour l'Occitanie) en mars 2021, avec 85 848 € de subvention pour l'animation du PAT (fin du volet A du PNA en décembre 2023).
- Lauréat du volet B du Programme National pour l'Alimentation, avec 677 363 € de subvention pour 14 projets structurants sur le territoire
- Interactions et concertations avec les autres PAT du département, le conseil départemental du Gers, la région Occitanie et l'Etat, ainsi qu'avec de nombreux acteurs et institutions.

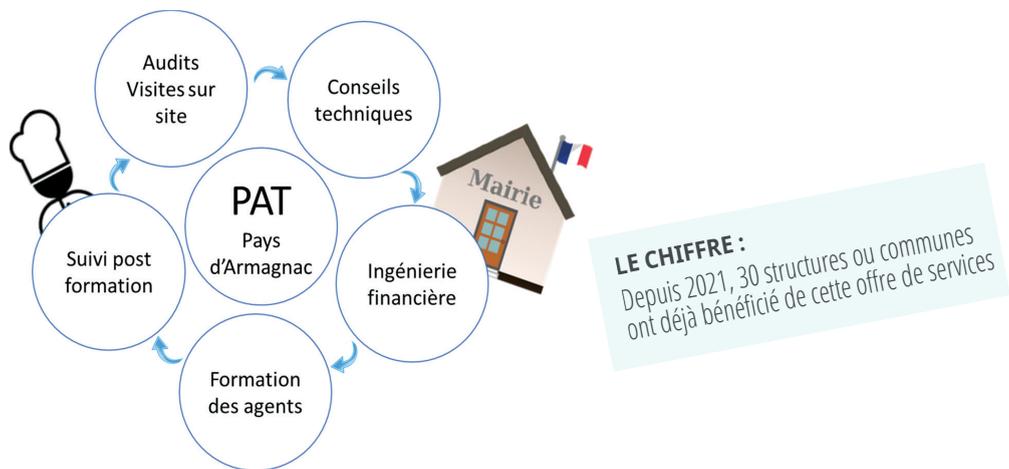


### ■ Un territoire d'actions et de projets :



Le PAT du Pays d'Armagnac soutient et accompagne les projets structurants en faveur d'une alimentation durable sur le territoire

■ Une offre permanente de services aux communes pour la restauration collective



# FOCUS

## Alim'en Gers, une plateforme numérique inédite d'éducation et de sensibilisation à l'alimentation !



Trois années de travail ont été nécessaires pour concrétiser cet ambitieux projet. Achevée avec succès en décembre 2023, la plateforme numérique « Alim'en Gers » est désormais pleinement opérationnelle et sera officiellement lancée et diffusée au premier trimestre 2024.

Alim'en Gers est une application gratuite hybride, pouvant fonctionner aussi bien sur smartphone que sur ordinateur, destinée à informer et sensibiliser tous les habitants du Pays d'Armagnac et les gersois aux enjeux de l'alimentation durable sur le territoire, pour progresser vers une alimentation plus saine et améliorer son comportement alimentaire au quotidien.

La plateforme propose des conseils, des informations et des ressources territorialisées, ainsi qu'une série de supports interactifs éducatifs qui s'adaptent aux différents niveaux scolaires, de la maternelle jusqu'au lycée (en partenariat avec l'Inspection Académique du Gers).

+ d'infos : [www.alimengers.f](http://www.alimengers.f)

## Lancement du nouveau projet de schéma organisationnel collaboratif de la restauration collective, à l'échelle du PETR



Pression réglementaire, gestion des ressources humaines, augmentation des coûts... face aux problématiques croissantes de la restauration collective, le PAT du Pays d'Armagnac propose de mutualiser les outils de production et de collaboration entre structures et collectivités.

Ce dispositif vise à mieux répondre - ensemble - aux nouvelles exigences de la restauration collective, et préserver la maîtrise en termes de production, de qualité et de coût des repas.

### Perspectives 2024

- *Accompagnement à la mise en place d'espaces test en maraichage*
- *Innovation/recherche : Etude réusage de l'eau « LivingLab Water Occitanie*
- *Projet de structuration des acteurs de l'aide alimentaire (partenariat CD32)*
- *Lancement de la Boite à outils numériques d'éducation à l'alimentation : Alim'en Gers*



# URBANISME

2023 : *Le périmètre s'élargit !*

Afin de permettre une vision d'amont en aval du domaine de l'urbanisme, le PETR du Pays d'Armagnac met en oeuvre, depuis le 1er janvier 2017, un service « ADS & Urbanisme » qui exerce les trois missions suivantes :

1

## APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Service commun instruisant les actes d'urbanisme pour le compte des communes adhérentes.

2

## DOCUMENTS D'URBANISME

Appui, conseil et assistance dans l'élaboration, la révision et la modification des documents d'urbanisme communaux et intercommunaux.

3

## URBANISME OPÉRATIONNEL

Accompagnement des communes dans des projets d'urbanisme opérationnel : création de lotissements, mise en place d'un Projet Urbain Partenarial (PUP), choix d'un taux de taxe d'aménagement (TA), instauration d'un droit de préemption urbain...

## FOCUS

### La nouvelle mission d'AMO dans l'élaboration des PLUi

Depuis 2023, le service ADS et urbanisme du PETR renforce sa mission d'assistance à l'élaboration ou la modification de documents d'urbanisme.

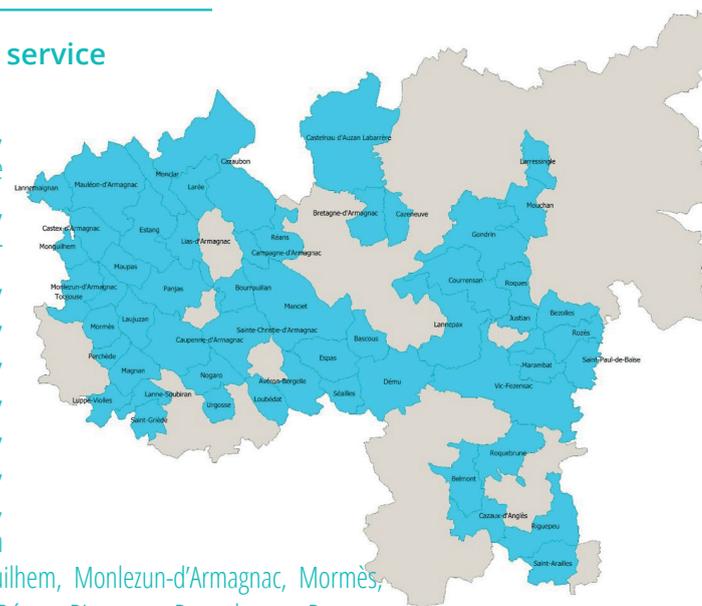
Cette mission, encadrée par une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), s'étend désormais aux communautés de communes volontaires, afin de les accompagner dans la démarche d'élaboration de leur PLUi. Cet accompagnement répond à 3 objectifs :

- Faire le lien entre le bureau d'études, qui élabore le document, et les élus, pour notamment répondre aux spécificités de notre territoire rural ;
- Utiliser l'expérience du terrain du service ADS lors de la rédaction des règles d'urbanisme ;
- Créer une mémoire commune au sein du PETR et assurer le partage des expériences.

Le PETR a ainsi conventionné avec la Communauté de communes du Grand Armagnac et avec la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac, dans le cadre de l'élaboration de leurs PLUi respectifs. Le début de l'accompagnement est prévu pour 2024.

### Communes adhérentes au service ADS en 2023 :

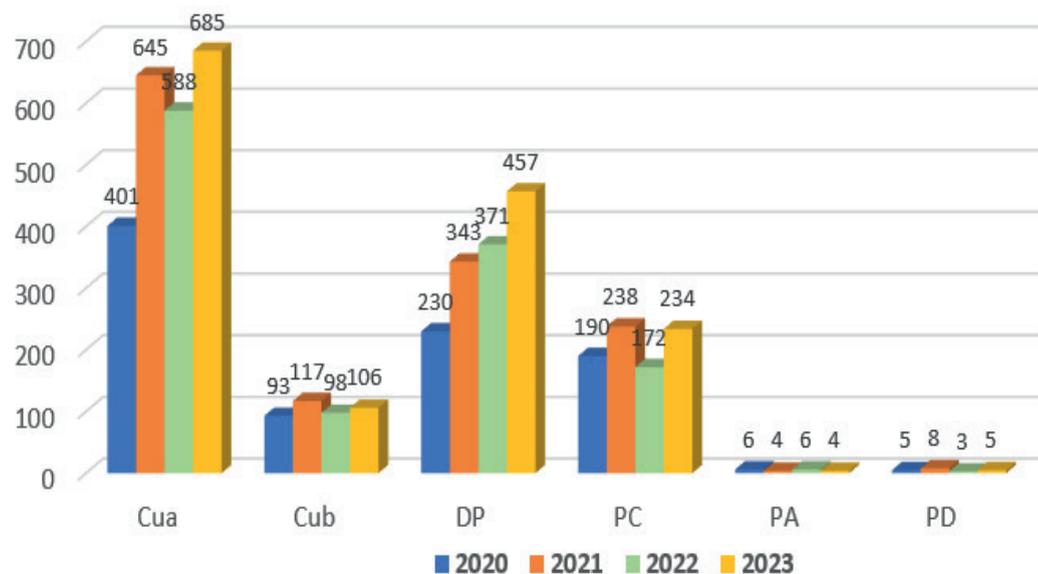
Averon, Bergelle, Bascous, Belmont, Bezolles, Bourrouillan, Bretagne d'Armagnac, Campagne d'Armagnac, Castelnau d'Auzan Labarrère, Castex-d'Armagnac, Caupenne-d'Armagnac, Cazaubon-Barbotan, Cazaux-d'Anglès, Cazeneuve, Courrensan, Dému, Espas, Estang, Gondrin, Justian, Lannemaignan, Lannepax, Lanne-Soubiran, Larée, Larressingle, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédat, Luppé-Violles, Magnan, Manciet, Marambat, Mauléon d'Armagnac, Maupas, Monclar, Monguilhem, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Mouchan, Nogaro, Panjas, Perchède, Réans, Riguepeu, Roquebrune, Roques, Rozès, Saint-Arilles, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Paul-de-Baise, Séailles, Toujouse, Urgosse et Vic-Fezensac.



## BILAN DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le service Application du Droit des Sols (ADS) du Pays d'Armagnac a pour mission d'instruire l'ensemble des autorisations d'urbanisme. En plus d'assurer la procédure d'instruction, l'équipe se tient également à la disposition des porteurs de projet, sur rendez-vous en mairie ou par téléphone.

### Dossiers traités par le service



Accroissement de l'activité du service en 2023, notamment grâce à l'adhésion de 9 nouvelles communes.

### Quelles sont les autorisations d'urbanisme traitées par le service ads ?

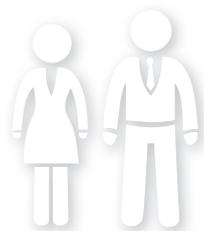
les permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables de travaux, déclarations préalables de division parcellaire, permis de démolir, certificats d'urbanisme...

### CHIFFRES & DATES CLÉS DE L'ADS EN 2023

- UNE ÉQUIPE DÉDIÉE DE 3 ETP (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)
- 54 COMMUNES ADHÉRENTES AU SERVICE ADS DU PAYS D'ARMAGNAC
- ADHÉSION DE 9 COMMUNES : BRETAGNE D'ARMAGNAC, CAMPAGNE D'ARMAGNAC, LANNEMAIGNAN, LARRESSINGLE, MAGNAN, MAULÉON D'ARMAGNAC, MONGUILHEM, MORMÈS ET RÉANS.
- TARIF DE 310 EUROS PAR ÉQUIVALENT PERMIS DE CONSTRUIRE (EPC)
- 1491 DOSSIERS INSTRUITS, SOIT 745,30 EPC (ÉQUIVALENT PERMIS DE CONSTRUIRE)

### Perspectives 2024

- Accueil de 3 nouvelles communes au sein du service ADS au 1er trimestre 2024 : Eauze, Ayzieu et Ramouzens
- Début de l'accompagnement des Communautés de communes du Grand Armagnac et d'Artagnan en Fezensac, dans le cadre de la mission d'AMO dans l'élaboration des PLUi
- Recrutement sur 1 an d'un technicien SIG, également en charge d'une mission d'instruction des autorisations d'urbanisme simples (CU et DP) pour soutenir l'équipe en place.



## LES FEMMES & LES HOMMES DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARMAGNAC

### ÉLUS COMMUNAUTAIRES



#### **Communauté de Communes du Bas-Armagnac**

Vincent GOUANELLE (3<sup>ème</sup> VP du PETR)  
Jean DUCLAVÉ, Bernard HAMEL, Lionel DESJARDINS



#### **Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac**

Barbara NETO (4<sup>ème</sup> VP du PETR)  
Véronique THIEUX-LOUIT, Robert CAMAZZOLA, Isabelle CAILLAVET



#### **Communauté de Communes du Grand Armagnac**

Philippe BEYRIES (2<sup>nd</sup> VP du PETR)  
Michel GABAS (Président du PETR), Isabelle TINTANÉ, Didier DUPRONT,  
Marie-Claude MAURAS, Franck BARSACQ



#### **Communauté de Communes de la Ténarèze**

Maurice BOISON  
Christian TOUHE-RUMEAU (1<sup>er</sup> VP du PETR), Frédérique BROSSARD,  
Nicolas MELIET, Martine LABORDE, Patrick DUBOS, Patricia ESPERON



## L'ÉQUIPE

### Direction

#### **Philippe DUDEZ**

Directeur

direction@pays-armagnac.fr - 05 62 08 26 57

### Budget & Ressources humaines

#### **Elisabeth DUFFAU**

Chargée de gestion

gestion@pays-armagnac.fr - 05 62 08 18 86

### Politiques contractuelles

#### **Eric GAILLARD**

Responsable des programmes

direction@pays-armagnac.fr - 05 62 08 26 57

### Tourisme

#### **Matthieu DINGUIDARD**

Responsable

tourisme@pays-armagnac.fr - 06 16 23 84 40

### Affaires générales & Communication

#### **Camille MAZZARIOL**

Responsable

administratif@pays-armagnac.fr - 05 62 03 35 32

### Climat & Environnement

#### **Sabrina MEUNIER**

Chargée de mission Transition Ecologique & Energétique

energie@pays-armagnac.fr - 06 07 87 46 57

#### **Hugo DEREYMEZ**

Chargé de mission PAT

projet-alimentaire@pays-armagnac.fr - 07 85 75 21 69

### ADS & Urbanisme

#### **Emilie BERNAD**

Coordinatrice

urbanisme@pays-armagnac.fr - 05 62 08 38 02

#### **Clémence BOUDÉ**

Instructrice ADS

ads@pays-armagnac.fr

#### **Anne-Marie AÏO**

Instructrice ADS

ads@pays-armagnac.fr

## INFOS PRATIQUES



### **Pôle d'Equilibre Territorial & Rural**

Maison du vignoble Gascogne Armagnac

Lieu-dit Estère 1330 route de Manciet

BP 3 - 32800 EAUZE



www.pays-armagnac.fr



Pays d'Armagnac, territoire en transition



[www.pays-armagnac.fr](http://www.pays-armagnac.fr)

Publié par le PETR du Pays d'Armagnac – MARS 2024  
Rédaction : Équipe du Pays – Mise en page : STUDIO-NP communication, PETR  
Crédits photographiques : Pays d'Armagnac, ADASEA du Gers, Michel Carossio, Samuel BATS Infographie/Imprimerie